Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 51-52

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIIme ANNÉE

N° 51-52

LAUSANNE

23 Décembre 1916.

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *A propos d'Engène Rambert.* — *Correspondance.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *En classe.* — *Pour les petits.* — *Leçons pour les trois degrés : Vocabulaire. Elocution. Dictées. Rédactions.* — *Comptabilité.* — *Arithmétique.* — *Table des matières.*

A PROPOS D'EUGÈNE RAMBERT[1].

M. Virgile Rossel vient de doter la Suisse romande d'une de ces études vivantes et copieuses dans lesquelles sa plume alerte excelle. Non seulement il convient de le remercier, il faut de plus le féliciter de l'avoir publiée aujourd'hui, car elle vient à son heure.

Eugène Rambert n'a pas été seulement un écrivain original et un critique avisé ; il a été un excellent patriote. Nous le connaissions et nous l'estimions déjà comme poète, comme conteur et comme critique littéraire ; sur ce point, M. Virgile Rossel nous apporte tant de détails nouveaux et intéressants que Rambert devient vivant, que nous le voyons parler, écrire et agir et que nous nous attachons à lui de plus en plus. Nous ne savions pas aussi bien, par contre, à quel point il a aimé et servi son pays qui est le nôtre. C'est ce que nous révèle son biographe. Nous savions vaguement qu'Eugène Rambert préféra une situation modeste dans sa patrie à des honneurs à Paris ; mais nous n'avions pas lu « le Journal d'un neutre », « la Suisse dans la crise européenne », « la Suisse et l'Europe en 1871 », et tant d'autres articles inspirés par la guerre ou par « l'avant guerre » de 1870, où s'exprime l'opinion si profondément suisse de Rambert sur la situation de la Suisse ou sur la guerre franco-allemande.

[1] Virgile Rossel : *Eugène Rambert, sa vie, son temps et son œuvre.* Avec un portrait. Chez Payot & Cie. 696 pages. Prix : 6 fr.

Aucun de nous ne se serait imaginé que l'auteur des « A pes suisses » a prévu les guerres de 1870 et de 1914 ; et pourtant lisez ceci :

« Ce n'est pas le but, ce n'est pas le désir d'unité qui est un danger pour nous, ce sont les moyens. L'Allemagne se développant par la liberté, se serait tout naturellement arrêtée sur la frontière d'une terre libre, où elle aurait rencontré des populations sympathiques, mais elle a une histoire à part et difficilement assimilable. Se constituant par la force, elle ne se laissera arrêter que par la force. »

Ces lignes datent de 1866. Nous ne sommes pas étonnés qu'un homme aussi clairvoyant ait déploré la rivalité du génie latin et du génie germanique, faits pour collaborer et pour se compléter. Il n'est pas étonnant non plus que Rambert ait pris, en 1870, la position solide que donnent un amour très grand de son pays et la connaissance exacte de son passé et de sa situation géographique et politique. Rien ne paraît plus actuel que ce qu'il écrivit alors. Il y a sur la France et l'Allemagne des jugements remarquables de précision et de justesse, de vraies prédictions que les événements d'aujourd'hui confirment ou accomplissent d'une façon tragique.

Mais c'est le jugement de Rambert sur la Suisse qui nous intéresse le plus. Le professeur de Zurich démêle très judicieusement le mal qui nous menace et son remède. L'influence prépondérante de l'Allemagne, après 1871, pousse les peuples germaniques à mépriser les latins ; c'est de l'Allemagne que vient la lumière ; nos confédérés ont la « supériorité du nombre », « ils commencent à avoir le sentiment d'une supériorité intellectuelle », et ils peuvent être tentés d'imposer leur volonté aux minorités romande et italienne. Pour écarter ce danger, il n'est qu'un moyen, « c'est la réalisation de la liberté ».

« Le vent ne souffle que de ce côté ; marchons-y d'autant plus fermement. On voit que les grands Etats qui reconnaissent le principe d'autorité s'unissent pour diriger le mouvement de la démocratie moderne. Efforçons-nous de prouver, par notre exemple, qu'il est des peuples assez cultivés, assez sages, assez maîtres des passions perturbatrices, pour que, chez eux du moins, la démo-

cratie n'ait pas besoin de tutelle... Allons tout droit notre chemin. L'essentiel est que le but soit atteint... Si tristes que soient les temps actuels, l'avenir appartient toujours aux causes belles et justes. La politique de compression fera son temps. Elle a entrepris une œuvre impossible. Peut-être s'y usera-t-elle lentement ; peut-être s'y brisera-t-elle. Mais, d'une manière ou de l'autre, elle n'aura pas le dernier mot. »

Voilà de belles et fortes paroles ! Que nous savons gré à Rambert de les avoir prononcées ! Dans le tourbillon des idées où nous a jetés la guerre, nous ne savons plus distinguer toujours avec assez de clarté les principes qui font vivre les individus et les nations et nous brouillons aisément les notions de droit et de devoir. Il est indispensable de se mettre sous l'égide d'un homme au cœur viril et à la volonté ferme qui, placé dans des circonstances semblables, a gardé la vision nette de l'idéal suisse.

Chacun sait avec quel art M. Virgile Rossel rend ses études littéraires intéressantes, vivantes et accessibles à tous ; il est superflu d'y insister. La place — très grande — de Rambert dans la vie littéraire de son époque, son action sur ses étudiants, ses relations avec les Ernest Renan, les Sainte-Beuve, les Edmond Schérer, avec les Suisses Charles Secrétan, Ernest Naville, Emile Javelle, son rôle dans la littérature française et dans la littérature romande, autant de points étudiés et développés avec la compétence éclairée de l'auteur de l'« Histoire littéraire de la Suisse romande ».

C'est donc avec orgueil que nous rangeons le gros ouvrage de M. Virgile Rossel à côté du Vinet et du Juste Olivier de Rambert lui-même. Le biographe de nos écrivains nationaux a enfin sa biographie, aussi complète qu'on peut la désirer. L'on devra donc trouver ce beau livre, œuvre d'un homme de goût sur un Suisse éminent, dans toutes les bibliothèques et... après la guerre, chez tous les instituteurs.

G. Chevallaz.

CORRESPONDANCE

Permettez-moi quelques mots de protestation à propos de l'article de V. Arnaud, extrait du volume : « *Le principe énergétique jugé par un instituteur français*, » article paru dans l'*Educateur* du 25 novembre 1916.

Il me semble que nous sommes si loin de l'exagération du travail manuel, si

loin même de la pratique du travail manuel et de tous les bienfaits qu'on est en droit d'en attendre qu'il est malheureux de voir des thèses aussi fantaisistes en tête de notre journal pédagogique, et sans un mot de protestation.

Le sous-titre de l'article donne déjà à réfléchir : « *L'enseignement par l'action et l'enseignement par l'idée.* » Où y a-t-il place, dans cette classification pour l'enseignement par les mots, décrié si universellement, et avec tant de bonnes raisons ? Ce verbalisme auquel tous les pédagogues modernes déclarent une guerre aussi acharnée, est-ce dans l'enseignement par l'action ou dans l'enseignement par l'idée qu'il fleurit et porte tous ses fruits ? Poser la question, c'est la résoudre. C'est un des incontestables bienfaits du travail manuel que de dévoiler souvent des incompréhensions que l'enseignement verbal — ou par l'idée, si l'on veut — n'aurait pu révéler.

Nous ne voulons pas contester, une à une, toutes les assertions de l'auteur qui nous semblent tout au moins étranges, nous nous contenterons de relever les plus extraordinaires. — Ainsi, il paraît que les partisans de l'enseignement par l'action semblent avoir perdu de vue le véritable but de l'enseignement : « savoir afin de prévoir et de pouvoir. » Nous nous imaginerions, au contraire, avec beaucoup d'autres, que, si quelqu'un était capable de prévoir, c'est celui auquel l'expérience de l'action a révélé bien mieux que des flots de paroles l'enchaînement de cause à effet — et que, si quelqu'un était capable de pouvoir, ce serait justement celui chez qui la discipline excellente du travail manuel a développé l'habileté motrice, la rapidité du coup d'œil, la concentration de l'attention et de la volonté. Nous en dirions autant à propos de l'opposition signalée par l'auteur entre l'aptitude manuelle et la réflexion ; en vérité, nous ne voyons pas en quoi l'une de ces qualités exclut l'autre.

L' « énorme perte de temps » qu'occasionnerait dans nos classes le « learning by doing » des Américains, voilà toujours l'éternel et pauvre argument des défenseurs du statu quo en matière d'enseignement ; comme si, souvent, ce n'était pas gagner du temps que d'en perdre, et si, en enlevant quelques heures au travail proprement scolaire pour les consacrer à des exercices d'observation ou à des occupations manuelles, on ne rendait pas les enfants capables de travailler pendant ces heures qui restent dévolues au travail scolaire avec plus d'attention, de persévérance, d'application.

Enfin, d'après l'auteur, le « vice capital » de la méthode c'est qu'il conduirait à rien moins qu'à l'affaiblissement chez l'enfant, puis, plus tard, chez l'adulte, des aptitudes spéculatives. Jusqu'à ce que des expériences précises aient établi cette disparition des aptitudes spéculatives chez des sujets ayant pratiqué le travail manuel, et leur maintien ou leur développement chez ceux qui ont été enseignés par l'idée, nous ne voyons pas trop en quoi le fait de savoir se servir de ses mains et de son intelligence pour exécuter du travail pratique empêche l'intelligence de s'élever vers les idées générales.

Mais où l'auteur montre décidément qu'il méconnaît étrangement le travail manuel — sans doute pour n'avoir pas eu l'occasion de le pratiquer — c'est en lui reprochant de « ne pas éveiller ni exciter la curiosité scientifique ». — En quoi le fait de travailler pratiquement peut-il empêcher l'esprit de chercher à se rendre compte des causes des phénomènes, ou des moyens d'intervenir pour en

changer le cours? N'y incite-t-il pas souvent, au contraire? Et j'irai plus loin encore. N'a-t-on pas affirmé bien souvent, et avec raison, que c'est aux deux extrêmes de l'enseignement, chez les tout petits et à l'Université, qu'on applique les seules méthodes véritablement scientifiques, l'observation, la recherche personnelle, l'expérimentation? Trouve-t-on, en parcourant tous les degrés de l'enseignement, quelque chose qui ressemble plus au travail de l'étudiant, observant les phénomènes, cherchant à en pénétrer les causes, à en mesurer les effets, que celui du petit enfant tout entier à l'observation de la nature, ou à la joie de découvrir un fait, une loi jusque-là ignorés, par un effort personnel, habilement guidé par le maître?

Tout le monde sera d'accord avec l'auteur sur ce point que la part de l'enseignement par l'idée — c'est-à-dire abstrait — augmentera à mesure que l'enfant grandit; mais nous pensons que les idées générales se développeront d'autant plus sûrement et plus solidement qu'elles seront étayées sur des sensations vives, nettes et variées. — Ce n'est pas au moment où, plus que jamais, on doit désirer que l'éducation rende l'individu capable de donner toute sa mesure qu'il faut dénigrer — sans preuves suffisantes à l'appui — un des moyens les meilleurs de parvenir à ce but.

A. Descoeudres.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Ecoles normales.** — *Concours.* La proclamation des concours présentés en 1916 a eu lieu samedi 23 décembre.

Ont obtenu des récompenses : *Français :* Perriraz Georges, fr. 40; Buxcel Charles, fr. 30. — *Mathématiques :* Bocherens Alex, fr. 40; Noverraz Marc, fr. 30. — *Géographie :* Borloz Ami, fr. 45; Martin Emile, fr. 20. — *Chant :* Leresche André, fr. 45; Schmidtmann Paul, fr. 40. — *Calligraphie* : Urfer Auguste, fr. 40.

NEUCHATEL. — **Enseignement pédagogique.** — Dans sa session extraordinaire de novembre, le Grand Conseil a adopté *une nouvelle loi sur l'enseignement secondaire*, loi en chantier depuis plusieurs années.

Cette loi est, en somme, la résultante de longues délibérations, de concessions parfois bien laborieusement obtenues, des diverses régions du pays dont les intérêts, dans ce domaine, sont assez divergents, particulièrement en ce qui concerne l'enseignement pédagogique.

La nouvelle loi consacre une sérieuse amélioration de l'enseignement pédagogique. Nous devons rappeler que la préparation du corps enseignant primaire neuchâtelois se fait à l'Ecole normale cantonale de Neuchâtel et dans quatre sections pédagogiques des écoles secondaires, dans les districts.

En 1911, le Corps enseignant, lui-même, à une très grande majorité, adoptait les conclusions d'un rapport fort intéressant de M. G. Ströle, instituteur à Neuchâtel, rapporteur général de la question sur l'enseignement pédagogique, mise à l'étude dans la Société pédagogique neuchâteloise.

Le rapporteur concluait en demandant une complète réorganisation de cet enseignement et une prolongation des études, d'une année.

La loi nouvelle, votée par le Grand Conseil, consacre ce principe, en prévoyant une *4e année d'études*, destinée surtout à la *préparation professionnelle* des candidats, année qui aura son siège à l'Ecole normale cantonale de Neuchâtel, les trois premières années d'études continuant à se faire dans les sections pédagogiques des districts. Cette réorganisation ne se fera toutefois que lorsque la situation financière de la République le permettra.

La création de cette quatrième année d'études, qui serait centralisée à l'Ecole normale cantonale à Neuchâtel, a provoqué, spécialement dans les districts du Locle et La Chaux-de-Fonds, une vive opposition; non pas que l'on soit, croyons-nous, opposé au principe du prolongement des études, mais on voudrait cette quatrième année organisée au siège des quatre sections pédagogiques et à l'Ecole normale cantonale. Les adversaires de la quatrième année à siège unique, craignent surtout que le recrutement du corps enseignant, ne soit, de ce fait, rendu très difficile dans ces districts. L'opposition signalée s'est immédiatement manifestée par l'envoi d'une pétition, émanant de membres d'autorités communales et scolaires du Locle et de La Chaux-de-Fonds et demandant au Grand Conseil de revenir sur son vote. Celui-ci, à une forte majorité, s'y est refusé.

Il est question de l'organisation d'une campagne référendaire et il est donc très probable que le peuple sera ainsi appelé à se prononcer sur cette question si importante, mais fort difficile à résoudre, de la préparation du personnel enseignant primaire.

Lors de la discussion, au sein du Grand Conseil, M. le conseiller d'Etat Ed. Quartier-la-Tente, chef du Département de l'Instruction publique, et M. Otto de Dardel, député, ont, dans de très remarquables exposés, défendu la création de la 4e année d'études, à l'Ecole normale cantonale. Ils nous ont paru s'inspirer uniquement, dans leurs exposés, des intérêts généraux et supérieurs de l'Ecole. Souhaitons que, lors de la discussion de toute la question, dans la presse ou ailleurs, adversaires ou partisans de la 4e année à siège unique, s'inspirent, avant tout, des mêmes sentiments.

Fonds scolaire de Prévoyance. Libéralité. — Le Fonds scolaire de Prévoyance vient de recevoir des héritiers de M. Antoine Borel, à Neuchâtel, et selon le désir du défunt, un magnifique don de fr. 25 000. Il y a quelques années, le Fonds avait déjà reçu un legs de fr. 10 000 de M. Borel. Ce legs de fr. 25 000 fait partie d'une série de legs d'une valeur totale de un million, faits à des œuvres de prévoyance et de philantropie.

Honneur à ces cœurs généreux ! H.-L. G.

BIBLIOGRAPHIE

Les Cygnes du Lac Noir, par Victor Tissot. Roman romand no 19. 60 centimes. Librairie Payot & Cie, Lausanne.

Ce numéro du « Roman romand » est particulièrement riche. Il ne renferme pas moins de dix nouvelles de M. Victor Tissot, dont la plume alerte et colorée nous promène d'abord au pays fribourgeois moyenâgeux, dans « Le Pas du Moine », émouvante légende du Lac Noir, et « Le dernier des Villaz », tragique

épisode de la vie des comtes de Romont. On passe ensuite au Pays de Vaud, où l'auteur nous fait connaître la savoureuse aventure des anciens moines du Dézaley qui déjouèrent une attaque des Bernois pillards en ouvrant d'abord leur cave à l'ennemi, pour les capturer ensuite sans aucun risque. Puis vient un petit roman très vivement mené, « La Gouvernante », mettant aux prises l'ambition d'une jeune Suissesse allemande — de cette race vénale et vicieuse que l'on rencontre trop souvent dans le personnel des grands hôtels par exemple — et l'honnêteté foncière d'un gentilhomme qui s'était épris d'elle. Enfin, pour terminer la série, une histoire de pittoresques contrebandiers des bords du lac de Côme, et « L'homme sauvage », un récit impayable que M. Tissot a transcrit après l'avoir entendu raconter par feu le père Guintz, le vieil original lausannois que tout le monde connaissait il y a quelques années.

Ces récits attachants, si excellemment écrits, font un volume qui se lit d'un trait.

Le chanteur malgré lui, scène comico-lyrique, paroles de A. Pajol, musique de P. Bastide. — Fœtisch Frères (S.A.), éditeurs, Lausanne.

M. Paul Bastide, si apprécié en Suisse romande comme chef d'orchestre, y est moins connu comme compositeur. Son bagage à ce titre est pourtant considérable et il est peu de scènes françaises qui n'aient joué quelque œuvre de lui.

Il vient de faire paraître chez Fœtisch Frères une scène comico-lyrique pour deux voix d'hommes (ténor et baryton) : « Le Chanteur malgré lui », qui semble destinée à obtenir le succès le plus complet.

Facile à mettre en scène, ne nécessitant pour ainsi dire ni décors, ni costumes, ni accessoires, cette très jolie saynète peut être recommandée sans réserves aux sociétés d'amateurs ainsi qu'aux pensionnats et aux familles.

Soubrette et maîtresse, duo humoristique (pour deux femmes), paroles de A. Pajol, musique de P. Bastide. — Fœtisch Frères (S.A.), éditeurs, Lausanne.

Voilà une petite œuvre qui, sans aucun doute, n'aura aucune difficulté à faire son chemin; elle mérite à tous les égards d'être accueillie partout avec faveur.

Sous le titre de *Lehrgänge in Metallarbeiten*, la Société zuricoise de travail manuel a publié par les soins de l'Institut polygraphique (S.A.) un guide pour l'enseignement de travaux sur métaux, fer, laiton, cuivre, aluminium, préparé par M. Albert Brunner, instituteur à Zurich IV. M. Brunner a toute l'autorité que donne une remarquable habileté technique et l'habitude de l'enseignement soit à ses propres élèves, soit dans des cours normaux. Son guide forme une brochure in-8, qui se présente fort bien, de 32 pages de texte et 20 pages de dessins, au prix de fr. 2,50.

La première partie renferme en quelques chapitres clairs toutes les indications concernant les élèves, les matériaux à employer, la technique, l'ornementation des objets, l'outillage, et un bref commentaire de chaque objet du programme proposé.

La deuxième partie donne les objets eux-mêmes dessinés et cotés, avec des teintes conventionnelles et des vues diverses permettant de comprendre facilement comment ils sont découpés, travaillés, assemblés et décorés. Ce sont des dessins d'exécution très complets et très clairs.

Ce petit ouvrage devrait attirer l'attention de tous les instituteurs, des pères de famille et des autorités scolaires des localités industrielles. On n'a jamais jusqu'ici présenté une collection d'objets de métal exécutables par des enfants aussi variée, aussi exactement adaptée à son but et d'un sens artistique aussi sûr. Il y a dans cette collection un effort remarquable qui allie le bon goût au sens net des possibilités. Il est regrettable, et nous lui soumettons ce vœu pour une deuxième édition, que la Société zuricoise de travail manuel n'ait pas songé à donner la traduction française de ce guide, qui a certainement bien mérité l'approbation qui lui a été accordée par le Conseil d'éducation du canton de Zurich. A. G.

L'Université et la Guerre, par R. Thamin, recteur de l'Université de Bordeaux. Un volume in-16, broché : 2 francs. (Hachette et Cie, Paris.)

Comment depuis deux ans, dans l'Université, on a su mourir, comment elle-même a su vivre, voilà ce que relate, avec précision et simplicité, ce petit volume.

Il rappelle, en l'appuyant de nombreux exemples, la vaillance de tous les maîtres au feu, leur courage civique et leur activité sous toutes les formes : Enseignement, Bienfaisance et Solidarité.

En résumé, c'est avec le sentiment du devoir accompli que l'Université a pu faire, après deux ans d'une lutte sans pareille dans l'histoire, son examen de conscience. Elle s'est montrée digne, depuis les plus grands jusqu'aux plus humbles et jusqu'aux élèves mêmes, du magnifique passé dont elle s'honore et de l'héroïque patrie française.

El-Dorado, par D. Alcook. Récit du XVIe siècle, 3me édition illustrée chez Jeheber, éditeur, Genève. Fr. 2,50.

C'est avec une émotion poignante, et à chaque page grandissante, que nous avons parcouru ce volume. « El-Dorado » est déjà à sa troisième édition. C'est l'histoire, moitié réelle, moitié fictive, d'un jeune noble castillan, destiné à la prêtrise, converti par un muletier à la foi évangélique. M. Alcook possède un talent remarquable et a obtenu un vif et légitime succès dans ce genre de romans, dont le fond est historique. Voilà un ouvrage digne d'être recommandé aux familles et dont la lecture peut exercer une excellente influence sur les jeunes gens et les jeunes filles.

Calendrier Frank Thomas, à effeuiller. Fr. 1,50 ; par la poste, fr. 1,75. — Chez Jeheber, rue du Marché, 28, Genève.

Nous voyons avec le plus grand plaisir reparaître le calendrier F. Thomas. C'est une belle et excellente chose que la méditation matinale, déjeuner spirituel fortifiant pour l'âme et la préparant à faire face aux difficultés de nos jours.

Ces difficultés, la viguette du calendrier en parle en faisant allusion aux dou-

leurs poignantes de la guerre, mais aussi aux persévérants dévouements qu'elle suscite.

L'exportation du calendrier F. Thomas est interdite, comme article de luxe, en France, en Italie et en Belgique. Puisse-t-il d'autant plus se répandre dans notre Suisse romande !

Flossette, par Miss *Agnès Giberne*, traduit par Mlle Marie Tabarié. Huitième édition, Genève, librairie J.-H. Jeheber, éditeur.

Un livre qui est à sa huitième édition n'a pas besoin d'être recommandé. Les mamans s'en convaincront facilement en lisant les pages charmantes que renferme l'histoire captivante de *Flosette*.

Nous ne voulons pas en déflorer l'intérêt en la racontant ici, mais simplement en recommander la lecture et l'acquisition.

Reçu : *Peterli di Nicolao Bolt*. Orell Füssli. Zurich. Prix : Fr. 1,50.

— *Ueber das Lesenlernen nach analytischer und synthetischer Methode*, von Dr. Jean Witzig. Zurich, 1916, chez Orell Fussli. Prix : 2 fr.

Geschichte der deutschen Literatur für Ausländer, nebst Anhang über die deutsch-schweizerische Literatur, von Arthur Seelieb. Verlag von Dr Du Pasquier, Chemin de Mornex, Lausanne.

Die Entwicklung der Raumauffassung beim Kinde. Eine Untersuchung an Hand von Kinderzeichnungen, von Dr Walter Klauser. Zürich 1916. Art. Institut Orell Füssli. Prix 2 francs.

Colonies de vacances de La Chaux-de-Fonds. Rapport sur l'exercice de 1915.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

L'inutile effort.

S'adressant aux élèves du degré intermédiaire, l'instituteur donna cet ordre :

« Prenez votre cahier de devoirs et conjuguez, à tous les temps de l'indicatif, du conditionnel et de l'impératif, le verbe: *trouver une pomme*. »

Docilement, les élèves se mettent à l'œuvre, et, grinçant sur le papier, les plumes écrivirent :

Indicatif présent : Je trouve une pomme, tu trouves une pomme, il trouve une pomme..... *Imparfait :* Je trouvais une pomme,... etc.

Et, malgré moi, je me mis à penser à l'un de mes amis, aujourd'hui décédé, dont l'innocente manie consistait à faire transporter à ses enfants, d'une place à l'autre, un « moule » de bois, sans nécessité aucune. Un jour, il le faisait placer derrière la maison ; le lendemain, on entassait les bûches à côté de la porte de la cave ; une autre fois, c'était devant le poulailler, etc. Si l'on demandait à mon ami le pourquoi de tous ces déplacements, il répondait invariablement : « C'est pour *occuper* mes enfants ; je n'aime pas à les voir rester sans rien faire. » Or, les jeunes garçons, comprenant que ce qu'on exigeait d'eux était un travail inu-

tile, l'exécutaient en rechignant, sans aucun goût, sans aucun plaisir. Ils avaient hâte d'être débarrassés de cette fastidieuse corvée.

Lorsque le moment de la récréation fut venu et que les écoliers eurent laissé en suspens leur conjugaison pour prendre leurs ébats, je racontai ce qui précède à l'instituteur et je lui dis :

N'imitez-vous pas un peu le travers de mon ami ? Le travail que vous venez de donner à vos élèves n'exige-t-il pas d'eux un effort aussi inutile que monotone ?

— Comment cela ? Les exercices de conjugaison ne sont-ils pas nécessaires ?

— Ce que j'estime être superflu — et même agaçant pour celui qui l'écrit — c'est *la répétition du même complément*. Je trouve *une pomme*, tu trouves *une pomme*, il trouve *une pomme* et ainsi de suite jusqu'à l'impératif : Trouve *une pomme*, trouvons *une pomme*, trouvez *une pomme*. Dieu, que de pommes trouvées ! Il y a de quoi en remplir plusieurs sacs, en faire, pour le moins, un tonneau de cidre.

A mon avis, le même travail eût été beaucoup plus intéressant et plus profitable si vous aviez exigé, pour chaque personne et pour chaque temps, *un complément différent*. On peut trouver autre chose qu'une pomme, me semble-t-il ! Vous auriez pu demander, pour le présent de l'indicatif, *un fruit*, comme complément ; pour l'imparfait, *un légume ;* pour les temps suivants, *une fleur*, *un bijou*, *un objet d'école*, *un vêtement*, *un outil*, *une arme*, *un oiseau*, *un insecte*, *un poisson*, etc., etc.

L'exercice serait alors devenu celui-ci :

« Je trouve *une pomme*, tu trouves *une poire*, il trouve *un abricot*.... Je trouvais *une rave*, tu trouvais *un chou*.... Je trouverai *un rabot*, tu trouveras *un marteau*, il trouvera *une lime*, etc...

Ne pensez-vous pas que mon exercice vaille mieux que le vôtre ?

— En effet, il oblige l'enfant à réfléchir ; il exige de lui un effort ; il fait appel à son imagination.

— Je suis heureux que vous m'ayez compris. Souvenez-vous que la répétition du même travail fatigue et ennuie, tandis que la variété, dans les exercices, délasse et intéresse.

Ne faites pas faire à vos élèves des devoirs dans le genre de celui-ci que je trouve dans les cahiers des enfants du degré supérieur : *Conjugaison complète du verbe : manger du pain blanc avec avidité*.

Ce membre de phrase : *du pain blanc avec avidité*, qui se répète une centaine de fois, sans variation aucune, est un travail qui n'a pas la moindre utilité. Il exige un temps précieux qui pourrait être plus avantageusement employé.

Je comprends que vous cherchiez à inculquer à vos écoliers les difficultés de la conjugaison des verbes irréguliers en *ger*, mais ne vous en tenez pas *à un seul verbe*, ni *à un seul complément*. Il y a d'autres verbes en *ger* que *manger ;* par exemple : *nager*, *protéger*, *purger*, *assiéger*, etc. Faites donc conjuguer un temps avec un de ces verbes, et le temps suivant avec un autre verbe. Changez de même les compléments. Employez des compléments circonstanciels de *temps*, de *manière*, de *lieu*, etc.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un verbe *irrégulier*, ne le faites conjuguer qu'aux

temps où l'irrégularité apparaît, c'est-à-dire au *présent*, à l'*imparfait*, au *passé simple*, à l'*impératif*, à l'*imparfait du subjonctif* et au *participe présent*. La conjugaison de ces verbes-là aux temps composés, de même qu'au futur, au conditionnel, au subjonctif présent, etc., est un travail inutile, au même titre que le serait la répétition d'une poésie déjà souvent apprise.

— Je vous remercie, M. le Président, de la bonne leçon de pédagogie pratique que vous venez de me donner, et j'en profiterai.

— Cela me réjouit, car je sais que vous vous en trouverez bien. Qu'il s'agisse d'écoliers, d'ouvriers, de soldats — ou même de chevaux et de bœufs — il faut éviter tout effort inutile. »

LE VIEUX PRÉSIDENT.

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

Encore une fin d'année.

VOCABULAIRE. (Voir aussi *Educateur* 1915, N° 1, page 11.) La fin de l'année, les souhaits, les vœux, les étrennes, les jouets, les invités, les parents, les jeux, les contes, les conversations, les lettres, les légendes, les traditions, la guerre, la tristesse, les deuils.

ELOCUTION. Quelles étrennes désiriez-vous? Quelles étrennes avez-vous reçues? (Les élèves doivent dire librement ce qu'ils auraient voulu recevoir, ce qu'ils ont reçu, qui le leur a donné.) Décrivez quelques étrennes. (Etrennes de toutes sortes, bonnes ou mauvaises, utiles ou nuisibles, bruyantes, récréatives, instructives, scientifiques; bébés incassables, muets ou bavards, ménages et ménageries, guignols et pantins, fruits confits et bonbons indigestes, etc., etc.)

LEÇON MORALE : **Les enfants et les fêtes de famille.**

Les fêtes de famille réunissent les parents et souvent les amis. Les enfants doivent être le lien et la gaieté de ces réunions par leurs prévenances et leurs délicates attentions. Recevoir aimablement les petits présents ; employer ses modestes talents à faire plaisir à son entourage. Ne pas profiter de la bonté et des gâteries des grands-parents pour devenir insupportables et volontaires. Etre de bonne humeur, ne pas bouder, ne pas se fâcher quand on perd au jeu ; avoir bon caractère.

Ne pas oublier les parents qui habitent au loin, remplir les devoirs de politesse envers eux en leur écrivant quelquefois.

RÉCITATION : **L'enfant heureux.**

La terre est toute blanche,
Il fait froid : c'est l'hiver.
L'oiselet, sur la branche,
Pleure son nid désert.

Moi, j'ai ma bonne mère
Sous mon toit si joyeux :
Blotti près de mon père,
Oh ! que je suis heureux !

Compliment.

Si j'avais un joli bouquet,
Bel œillet, rose ou violette,
Et noué d'un ruban coquet,
Chers parents, je vous ferais fête.

Mais je n'ai rien, rien qu'un baiser.
C'est peu pour l'enfant qui vous aime.
Je vais si bien vous embrasser
Que vous serez joyeux quand même !

Et puis, j'ai mieux, bien mieux encor,
Mieux que tout l'or d'une couronne,
Mieux qu'un bouquet ou qu'un trésor :
C'est tout mon cœur que je vous donne.

Le jour de l'an.

Moi, je vous dis que vraiment,
C'est très beau, le jour de l'an !

Ce jour-là, l'enfant se lève
Avant toute la maison,
A peine la nuit s'achève.
Chut !... il sait bien la raison.

Il s'habille vite, vite,
Puis, marchant à pas de loups,
Il s'en va rendre visite
A qui ? le devinez-vous?

« Toc, toc, toc... Je vous apporte
» Des baisers, papa, maman,
» Et des vœux de toute sorte ;
» Bonjour et bon nouvel an ! »

Alors le père s'éveille,
Il sourit au cher petit ;
Et la mère s'émerveille :
« Comment ? déjà hors du lit ! »

Doux baiser ! réveil charmant !
Oui, c'est beau, le jour de l'an !

Mlle H.-S. Brès.

Grand-père, vous n'êtes pas vieux.

Vous parlez toujours de votre âge
Comme si vous aviez cent ans.
Grand-père, vous n'êtes pas sage,
Nous protestons, et je prétends,
A voir votre malin sourire,
Votre bouche et surtout vos yeux,
Que tout le monde peut y lire :
Grand-père, vous n'êtes pas vieux.

Car enfin, raisonnons ensemble :
A quoi connaît-on un vieillard ?
Son esprit baisse, sa main tremble ;
Il est de trente ans en retard.
Sans cesse il gourmande, il sermonne,
Il est triste et sentencieux ;
Il n'est écouté de personne ;
Grand-père, vous n'êtes pas vieux.

D'ailleurs, votre acte de baptême
Est depuis longtemps périmé.
On reste jeune tant qu'on aime ;
Puis on rajeunit d'être aimé.
Grand-père, vous aimez encore ;
Nous le savons à qui mieux mieux,
Et vous savez qu'on vous adore :
Grand-père, vous n'êtes pas vieux. — G. Nadaud.

Dictées : **Jour de l'an.**

Voilà l'année nouvelle! Petit enfant, va vite embrasser ton père et ta mère, commence l'année en leur disant que tu les aimes de tout ton cœur, que tu travailleras bien et que tu veux qu'ils soient heureux par toi. Pense aussi que tu commence à être grand, que tu dois être maintenant sage et raisonnable et que chaque jour doit te rendre meilleur.

Devoirs : 1. Lire, puis écrire la dictée à la première personne du pluriel. — 2. Souligner les verbes, puis les écrire à l'infinitif. — 3. Reproduire oralement la dictée.

Une poupée malheureuse.

« Je ne t'aime plus! tu es une vilaine ! » dit à sa poupée la petite Bébé qui n'était pas bonne tous les jours. Et l'ayant jetée dans un coin, elle alla se coucher, parce qu'il était temps. La pauvre poupée, étant tombée sur le nez, se l'était cassé. — « Que je suis malheureuse ! dit la poupée. Parce que je ne parle presque pas, parce que je ne mange jamais trop, parce que je ne casse jamais rien, c'est-à-dire parce que je ne suis ni maladroite, ni turbulente, on s'imagine que je ne pense pas, que je ne vis pas et que je ne sens rien ! » — P.-J. Stahl.

Nouvelle année.

Ce soir-là les cadeaux des deux familles, enveloppés, ficelés, étiquetés, étaient réunis sur des tables dans une salle dont l'entrée nous avait été interdite depuis la veille. A huit heures, on ouvrait les portes et tout le monde pénétrait en cortège, les aïeules les premières; chacun venait chercher son lot dans ce fouillis de paquets blancs attachés de faveurs. Pour moi, entrer là était un moment de joie telle que, jusqu'à douze ou treize ans, je n'ai jamais pu me tenir de faire des sauts de cabri, en manière de salut, avant de franchir le seuil. On faisait ensuite un souper à onze heures, et quand la pendule de la salle à manger sonnait minuit tranquillement de son même timbre impassible, on se séparait aux premières minutes d'une de ces années d'autrefois, enfouies à présent sous la cendre de tant d'autres. — P. Loti.

Note : *Pierre Loti*, romancier français qui nous a donné de captivantes descriptions des régions qu'il a visitées comme officier de marine, dans *Pêcheur d'Islande, Mon frère Yves, Ramuntcho*, etc.

Mes premières étrennes.

J'avais sept ans ; je fis une grave maladie. Ma mère me crut perdu. Le médecin aussi. La crise passa, mais je demeurai si faible qu'on continua à me croire mourant. « Que lui donner? dit ma mère. — Tout ce qui lui fera plaisir, » répondit le médecin. Ma mère entendait parler de ma nourriture. Je me fis fort de sa question et de la réponse du docteur pour exiger un joujou. Je demandai un pantin à musique.

Ma mère travaillait nuit et jour. Je la voyais, de mon petit lit, mettre en hâte points sur points; je voyais sauter sur ses doigts une agile étincelle qui était l'aiguille et qui m'amusait... Plus vite, plus vite, la petite aiguille sauta, plongea dans la soie des belles robes, y disparut pour sortir un peu plus loin, tirant son fil après elle, et toujours recommença en jetant sous les doigts de ma mère une petite étincelle qui semblait de la gaieté.

Et je l'eus enfin, mon pantin à musique ! C'étaient mes premières étrennes. Ma mère me l'apporta pour le 1er janvier. J'étais couché sur un fauteuil, enveloppé de couvertures. Dès le palier, ma mère se mit à faire tourner le pantin autour de sa hampe, et j'entendis comme dans un rêve la musiquette tant désirée.

J. Aicard.

Les expressions : *Faire une maladie. Etre atteint d'une certaine maladie. Crise*, moment où la maladie est la plus forte et la plus dangereuse. *Entendait parler de*, voulait parler seulement de. *Se faire fort de*, signifie ordinairement

s'engager à faire quelque chose; ici, profiter de. *Mettre points sur points*, coudre très vite.

RÉDACTIONS : **Une poupée.**

SOMMAIRE : Décrivez une poupée d'après une image.

SUJET TRAITÉ : La poupée que je vois dans mon livre a une grosse figure enveloppée de cheveux bouclés. Elle porte un superbe chapeau orné de rubans. Elle a aussi une belle robe, serrée à la taille par une ceinture; le col est richement orné. Les deux bras, un peu raides, dépassent des manches courtes et bouffantes. Le bas de la robe présente des volants garnis de dentelles. Les deux jambes portent des bas fins et de mignons souliers. C'est vraiment une jolie poupée, et je serais heureuse d'en posséder une semblable.

Comment souhaiterez-vous la bonne année à votre maman.

SUJET TRAITÉ : Je me lèverai sans bruit de bon matin. Je ferai rapidement ma toilette. Bientôt, maman viendra dans ma chambre pour me réveiller. Alors, je lui sauterai au cou. Je l'embrasserai bien fort en lui disant : « Bonne année ! bonne santé ! » Et, toute la journée, je m'appliquerai à être bien sage et bien obéissant.

Lettre à un papa soldat.

SOMMAIRE : Souhaitez la bonne année à votre papa, qui est à l'armée.

SUJET TRAITE : Mon cher papa,

Comme je serais heureux de t'embrasser ce matin, à mon réveil! Mais tu es bien loin de moi. Par le froid, par la neige, tu me gardes en gardant les frontières de notre pays.

Reçois, en ce premier jour de l'année, les meilleurs baisers de ton petit Henri, qui t'aime de tout son cœur. Je te promets, mon cher papa, d'être un bon petit garçon bien obéissant et bien sage à la maison, un écolier laborieux et appliqué en classe. Je songe tous les jours à toi, et, comme toi, je veux être courageux et vaillant pour te prouver toute ma tendresse et faire plaisir à maman.

Bonne santé, mon cher papa! Que mes ardents souhaits te gardent contre les dangers qui nous font trembler, et te ramènent bientôt près de nous.

Ton petit Henri.

Lettre à votre père (ou à votre frère).

SOMMAIRE : Vous avez votre père (ou votre frère) à l'armée; vous lui écrivez pour lui souhaiter une bonne et heureuse année. — Nous pensons à toi. — Souhaits. — A la maison. — Salutations.

SUJET TRAITÉ : Mon cher papa,

En cette fin d'année, nous pensons tous, à la maison, encore plus à toi, s'il est possible, que d'ordinaire. Voilà donc encore une fois le jour de l'an qui s'approche et, toujours, tu es loin de nous! L'année dernière, qui nous eût dit qu'un an plus tard tu te trouverais encore à la frontière. Nous formons, du fond du cœur, les meilleurs vœux pour toi : santé, contentement et, le plus tôt possible, la fin de cette terrible guerre et ton retour définitif au milieu de nous.

A la maison je m'applique à aider le plus possible ma bonne maman ; à l'école, je travaille de toutes mes forces parce que c'est mon devoir et que je sais que cela te fera plaisir de l'apprendre.

Mon cher papa, pour tous, je t'embrasse bien, bien fort. Ton fils respectueux et dévoué.

GUSTAVE.

Lettre d'une petite fille (ou d'un petit garçon) à son grand-père.

Sujet traité : Cher grand-père,

Depuis longtemps je demandais quand viendrait le jour de l'an. Il est enfin arrivé et je puis vous faire connaître toute l'affection que j'ai pour vous, car après papa et maman, vous êtes bien celui que j'aime le plus. Je vous souhaite une bonne et heureuse année ; je prie Dieu d'éloigner de vous toute espèce de maladie ; c'est là une prière que je fais chaque jour, de bien bon cœur, je serais si malheureuse si je savais que vous souffriez.

Vous avez été très content, l'année dernière, parce que j'avais pu vous écrire seule; j'espère que cette année, vous le serez encore davantage, en voyant que j'écris un peu mieux; je continuerai à bien m'appliquer pour qu'une autre fois, vous n'ayez encore que des éloges à m'adresser.

Acceptez, cher grand-papa, les souhaits que votre petite fille fait pour vous en ce beau jour. Marie-Louise.

Lettre à ses parents.

Sommaire : Un enfant absent de la maison paternelle écrit à ses parents à l'occasion de la nouvelle année.

Sujet traité : Bien chers parents,

Demain matin, je ne serai point là, comme autrefois, pour vous embrasser encore de meilleur cœur que d'ordinaire, en vous souhaitant une bonne, tranquille et heureuse année. Cette pensée me rend fort triste ; je me représente la joie qu'auront mes frères et ma sœur à remplir ce devoir si doux, et je suis presque jaloux de leur bonheur ! Mais non, cher père et chère mère, car vous aurez ma lettre presqu'aussitôt le réveil du reste de la famille, et j'aurai aussi ma place au milieu des autres. Avec eux je vous dirai que je vous aime toujours ; peut-être même ma tendresse est-elle plus vive, sinon plus grande, qu'avant notre séparation ; en tout cas, la pensée des sacrifices que vous vous imposez pour mon instruction y ajoute une si grande reconnaissance, que je ne sais comment vous l'exprimer. Le meilleur moyen, je le sais, c'est d'en profiter ; aussi je n'oublierai point la promesse que je vous ai faite à mon départ, et j'espère bien que mes maîtres n'auront jamais à vous transmettre aucun blâme sur ma conduite.

Embrassez pour moi ma sœur et mes frères ; qu'ils profitent, en vous aimant et en vous obéissant bien, des bonnes années qu'ils passent auprès de vous, c'est le vœu que je forme aujourd'hui pour eux.

Adieu, bien chers parents, je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre enfant qui vous aime tendrement. Daniel.

COMPTABILITÉ

Inventaire de Louis Roy, agriculteur, au 31 décembre 1914.

Actif.

I. Maison d'habitation, bâtiments ruraux divers d'une valeur totale de fr. 23 500. Un verger de 120 m. de long sur 60 m. de large à fr. 15 la perche carrée. Champs divers : 630 ares à fr. 0,50 le ca. ; 8 ½ poses vaudoises de

45 ares de prés à fr. 2,70 la perche. Terrains divers, 3 ha. 50 ca. à fr. 20 l'a. Un bois triangulaire, les deux côtés de l'angle droit mesurant respectivement 152 et 160 m., à fr. 4,20 l'are. Un dit en forme de trapèze dont les deux bases, distantes de 60 m., ont 158 m. et 142 m., à fr. 0,36 la perche. Deux vignes, d'une surface de 36 a. à fr. 0,50 le m².

II. Mobilier pour fr. 1700 ; linge et habits fr. 800.

III. Un char à pont, fr. 300 ; deux dits de campagne, fr. 320 l'un ; un à ridelles, fr. 180 ; un dit de promenade, fr. 520 ; charrue, herses et instruments aratoires divers, fr. 700.

IV. 2 chevaux de fr. 1300 l'un ; 1 bœuf, fr. 600 ; 5 vaches de fr. 720 pièce ; 2 de fr. 650 ; 4 génisses de fr. 300 en moyenne ; 7 porcs, dont 2 à l'engrais de fr. 180 l'un, les autres à fr. 80 pièce ; clapier et basse-cour, fr. 70.

V. 350 q. foin et regain, à fr. 9 le q. ; 100 q. paille, à fr. 6 le q. ; blé, 25 q. à fr. 26 le q. ; avoine, 25 q. à fr. 25. Autres provisions, fr. 600.

VI. En caisse, fr. 422,50 ; prêté à un voisin, fr. 250 ; solde créditeur à son compte-courant, fr. 383,50 ; 1 obligation fédérale 4 ½ % de fr. 500, au pair.

Passif.

VII. Ses biens sont grevés d'une obligation hypothécaire due au C. F. V., de fr. 44 627,30, int. au 4 ½ % dès fin février. Une cédule de fr. 1200, avec intérêts au 5 % dès le 6 mai. Notes diverses, fr. 247,60.

Inventaire de Louis Roy, agriculteur, au 31 décembre 1914.

	F. C.	F. C.
1. *Immeubles.*		
Maison d'habitation et bâtiments ruraux	23 500,—	
Verger de 120 m. × 60 m. = 7200 m² à fr. 15 les 9 m²	12 000,—	
Champs divers, 630 ares à fr. 0,50 le ca.	31 500,—	
8 ½ poses prés à fr. 2,70 les 9 m²	11 475,—	
3 ha. 50 ca. champs à fr. 20 l'are	6 010,—	
Bois, 12 160 m² à fr. 4,20 l'a.	510,70	
Bois, 9000 m² à fr. 0,36 les 9 m²	360,—	
Vignes, 36 ares à fr. 0,50 le m²	1 800,—	87 155,70
2. *Mobilier.*		
Mobilier	1 700,—	
Linge et habits	800,—	2 500,—
3. *Cheptel mort.*		
1 char à pont	300,—	
2 chars de campagne à fr. 320	640,—	
1 char à ridelles	180,—	
1 char de promenade	520,—	
Instruments aratoires divers	700,—	2 340,—

4. *Bétail.*

2 chevaux de fr. 1300	2 600,—	
1 bœuf	600,—	
5 vaches de fr. 720	3 600,—	
2 » de fr. 650	1 300,—	
4 génisses de fr. 300	1 200,—	
7 porcs (2 de fr. 180 et 5 de fr. 80)	760,—	
Clapier et basse-cour	70,—	10 130,—

5. *Provisions diverses.*

Foin et regain, 350 q. à fr. 9	3 150,—	
Paille, 100 q. à fr. 6	600,—	
Blé, 25 q. à fr. 26	650,—	
Avoine, 25 q. à fr. 25	625,—	
Autres provisions	600,—	5 625,—

6. *Caisse et Créances.*

En Caisse	422,50	
Prêté à un voisin	250,—	
Solde de compte	383,50	
1 obligation fédérale de fr. 500 au pair	500,—	1 556,—

7. *Dettes.*

Obligation hypothécaire de	fr. 44 627,30		
Int. 4 1/2 % dès 1er mars (10 mois)	fr. 1 673,55	46 300,85	
1 cédule de	fr. 1 200,—		
Int. au 5 % du 7 mai (234 jours)	fr. 39,—	1 239,—	
Notes diverses		247,60	47 787,45

Récapitulation. Bilan.	Actif. F. C.	Passif. F. C.
1. Immeubles	87 155,70	
2. Mobilier	2 500,—	
3. Cheptel mort	2 340,—	
4. Bétail	10 130,—	
5. Provisions	5 625,—	
6. Caisse et Créances	1 556,—	
7. Dettes		47 787,45
Balance. Actif net		61 519,25
Sommes égales	109 306,70	109 306,70

M. Delacuisine.

ARITHMÉTIQUE

Réponses aux problèmes pour les maîtres

donnés dans le nº 49 de l'*Educateur*.

Institutrices : Au début, elle faisait 4 km. à l'heure.

Instituteurs : Les différences de rotation sont égales, que la tour soit placée dans la plaine ou sur le sommet, et valent $600 \times \pi$ ou (pour $\pi = 3{,}1416$) 1884,96 m.

Ont répondu : Mme A. Blanc-Gentizon, Vuarrens ; Mlles L. Noverraz, Vallorbe ; B. Ruegger, Suscévaz ; H. Magnin, Etoy ; B. Bréchet, Movelier (Jura bernois) ; H. Young, M. Folly et V. Meylan, élèves de IIIe classe A. de l'Ecole supérieure des Jeunes filles, Lausanne ; MM. F. Péneveyre, Bière ; J. Yersin, Les Moulins.

TABLE DES MATIÈRES

Cinquante-deuxième année de l'« Educateur »

Intérêts de la Société.

Brandt, W. Pour les orphelins serbes 353
— *Intérêts de la Société* 433, 514, 625
Briod, E. Aux amis de l'école romande 722
Comité S. P. R. Aux membres de la Société 1
— Aux abonnés de l'«Educateur», aux membres du corps enseignant 721
Cordey, J. Souscription en faveur des orphelins serbes 3, 37, 53, 68, 84, 101, 117, 133, 150, 164, 181, 199, 229, 698
— Caisse de secours de la Romande 326
— Société suisse d'Assurances générales 326
— Avis 689
— Etrennes de l'« Educateur » 705
Guex, F. A nos lecteurs 129
— A nos lecteurs et à nos lectrices 689

Pédagogie.

Arnaud, V. Le principe énergétique 673
Béguin, F. Autonomie scolaire 257, 273
Blaguernon, E. La course aux apparences 276
Bragmardo (de), J. La morale en action 706
Briod, E. L'école genevoise de linguistique 385
Briod, U. L'éducation des anormaux 561
Chapuis, P. L'idée de Patrie 209
— La fin d'une politique 418
— En marge de l'histoire 657
Chessex, A. Le choix d'une carrière 81
— Une école nouvelle 225
Chevallaz, G. L'histoire dans l'enseignement primaire 481
— L'école et le progrès social 545
— A propos d'Eugène Rambert 737
Descœudres, A. Une indication pour l'enseignement de la grammaire 129
— L'école des sciences de l'éducation 500
— Correspondance 739
Frey, E. Kant dans l'école d'un village français 291
— A propos d'éducation civique 401
Grandjean, A. Histoire et morale 145, 161
— Indépendance de la jeunesse 499
Grosgurin, L. L'enseignement de l'arithmétique 577, 593, 609